



AVIS DE PUBLICATION

Le Bourgmestre,

PORTE A LA CONNAISSANCE DE SES ADMINISTRES, que les délibérations du Conseil communal du 23 avril 2024 concernant les règlements complémentaires sur le roulage ci-après :

- Modification du stationnement à la Place de Martyrs à Pommeroel ;
- Abrogation d'interdiction de stationnement à la rue Grande à 7320 Bernissart ;
- Établissement d'une zone de stationnement à la rue Kéverlèches à 7320 Bernissart ;
- Abrogation d'un emplacement de stationnement face au n° 32 de la rue de Ville à Pommeroel.

Ont été approuvées par la tutelle spécifique d'approbation du Service Public de Wallonie en date du 7 mai 2024 ;

- Limitation de tonnage à la rue de Condé à 7321 Blaton ;

a été approuvée par la tutelle spécifique d'approbation du Service Public de Wallonie en date du 8 mai 2024 ;

- Établissement d'un emplacement pour personnes handicapées à la rue de l'Église à 7321 Blaton ;

a été approuvée par la tutelle spécifique d'approbation du Service Public de Wallonie en date du 14 mai 2024 ;

Les règlements complémentaires sur le roulage sont publiés conformément aux articles L1133-1 et L1133-2 du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Les présents règlements entrent en vigueur dès leur matérialisation sur place et au plus tôt le 5ème jour qui suit la présente publication et peuvent être consultés au secrétariat communal du Centre administratif du Préau, rue du Fraity, 76, aux jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

16 MAI 2024

PAR LE COLLEGE :

La Directrice Générale,

Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN